

**Assemblée générale annuelle,
Mardi le 26 avril 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Membre
M. Jean-François Ross	Membre
M ^{me} Suzie Beaulieu	Membre
M. Luc Santerre	Membre
M. Luc Pesant	Membre
M ^{me} Marie-Pier Girouard	Membre
M. Richard Lavigne	Membre
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Membre
M ^{me} Diane Marion	Membre
M ^{me} Camille de Dolordot	Membre
M. Carol Létourneau	Membre
M. Emmanuel Pelletier	Membre
M. Fulbert Tchoudjo	Membre
M ^{me} Roxanne Beauregard	Membre

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENT :

M. Kevin Breault	Membre
------------------	--------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy (arrivée 19h10)
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 avril 2021	19 h 07
4. Présentation du Rapport annuel et états financiers 2021	19 h 35
5. Élections	19 h 50
• Nomination d'un président d'élections	
• Présentation du déroulement des élections	
• Appel de candidature et validation des bulletins	
• Scrutin	
6. Période d'information des conseillers municipaux	20 h 20
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 35
8. Divers	20 h 50
9. Levée de l'assemblée	20 h 55

M. Nicolas Gagnon demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CQPLA-22-AGA-01

Sur une proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 27 AVRIL 2021

M. Nicolas Gagnon présente au Conseil le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

RÉSOLUTION CQPLA-22-AGA-02

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 27 avril 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2021

4.1 Présentation et adoption du rapport annuel

M. Nicolas Gagnon parcourt sommairement le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée : la présentation des administrateurs et des personnes de soutien, le fonctionnement du Conseil, les activités de représentation, de participation et de formation, la demande d'opinion ainsi que les travaux du Conseil et ses orientations pour 2022. M^{me} Suzie Beaulieu résume les sujets relatifs à la Table de concertation Vélo.

4.2 Présentation et adoption des états financiers

M. Luc Santerre présente les états financiers contenus dans le rapport annuel.

Il précise que des frais de charge 2020 ont été payés dans l'année financière 2021

- Remboursement des frais d'inscription 2020 au Registraire des entreprises à M. Luc Santerre
- Rédaction des procès verbaux de septembre et novembre 2020 à M^{me} Kathleen Breault
- Rédaction du procès verbal de février 2020 à feu M^{me} Francine Lafrenière

RÉSOLUTION CQPLA-22-AGA-03

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2021 du Conseil de quartier du Plateau ainsi que les états financiers du CQ du Plateau 2021.

Adoptée à l'unanimité

5. ÉLECTIONS

Nomination d'un président d'élections

M. Dave Gagnon Pelletier a été désigné président d'élections lors de la dernière assemblée du Conseil (22-CA-12).

Informations relatives au déroulement des élections

M. Dave Gagnon Pelletier débute l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de six (6) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier du Plateau :

- quatre (4) postes femmes (deux mandats de deux ans, deux mandats d'un an)
- deux (2) postes hommes (deux mandats de deux ans).

Trois autres postes cooptés peuvent compléter le conseil d'administration.

M. Jean-François Ross et M. Richard Lavigne en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2023 inclusivement.

Appel de candidatures, présentation des candidat.e.s et scrutin

Trois candidatures féminines et quatre candidatures masculines ont été reçues et validées. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M. Dave Gagnon-Pelletier. Il n'y a pas d'autres candidatures.

M^{me} Suzie Beaulieu, M^{me} Marie-Pier Girouard et M^{me} Maude Cossette-Bergeron ont déposé leur candidature. Chacune leur tour, elles se présentent et partagent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil. M^{me} Maude Cossette-Bergeron se porte volontaire pour un mandat d'un an ; M^{me} Suzie Beaulieu et M^{me} Marie-Pier Girouard sont élues pour un mandat de deux ans.

Du côté masculin, M. Kevin Breault, M. Luc Santerre, M. Luc Pesant et M. Nicolas Gagnon ont déposé leur candidature. Un deuxième appel de candidatures est lancé. M. Carol Létourneau souhaite présenter sa candidature. Après validation du candidat, M. Dave Gagnon-Pelletier invite les membres de l'assemblée à appuyer sa candidature.

Chacun leur tour, ces messieurs se présentent et partagent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil. M. Dave Gagnon-Pelletier présente M. Kevin Breault qui n'a pu être là ce soir.

M. Luc Pesant, M. Carol Létourneau et M. Kevin Breault obtiennent un poste coopté d'un an; M. Nicolas Gagnon et M. Luc Santerre sont donc élus par acclamation pour un mandat de deux ans.

On félicite les sept candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil de quartier du Plateau compte ainsi sept administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. et trois postes cooptés.

Le scrutin prend fin.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Anne Corriveau félicite les nouveaux comme les anciens membres du Conseil. Elle mentionne que leur implication mérite d'autant plus d'être soulignée en cette [semaine de l'Action bénévole](#) (24 au 30 avril).

Elle indique que le Sommet des Aîné.e.s s'est tenu les 19-20-21 avril et que les citoyen.ne.s du secteur Sainte-Foy ont activement participé. Ils ont abordé des sujets tels que le sentiment de sécurité dans la Ville, le déneigement (notamment celui des trottoirs), la communication des événements par la Ville, la cohabitation des générations, la création d'un Conseil des Aîné.e.s (à l'image du Conseil des enfants).

Elle invite les membres de l'assemblée à signaler les nids-de-poule au service 311 afin d'aider la Ville à réparer les rues.

Elle fait également part des différentes opérations printanières de la Ville (nettoyage des rues, ramassage des feuilles, etc.) L'[avancement des travaux](#) peut être suivi sur la carte interactive de la Ville.

Elle souligne également que le RTC met à disposition de nombreux autobus pour les spectacles à grand déploiement qui reprennent au [Centre Vidéotron](#).

M. David Weiser félicite à son tour les nouveaux administrateurs, de même que les membres ayant renouvelé leur mandat au sein du Conseil.

Il fait part qu'il y aura, les 2 et 3 mai prochains au site Expo-Cité, un recueillement et une signature du registre de condoléances pour [commémorer le décès du hockeyeur Guy Lafleur](#).

M^{me} Suzie Beaulieu demande s'il y aura également un nettoyage des pistes cyclables. M^{me} Anne Corriveau répond que le nettoyage des rues se fait habituellement en même temps que celui des pistes cyclables.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Une citoyenne s'inquiète à propos de la préservation des espaces verts et des parcs dans le quartier, dont elle voit le nombre diminuer d'années en années. M. Nicolas Gagnon répond qu'il y a des aires intouchables (celles de la Ville) et d'autres (appartenant à des propriétaires privés) qui sont indiquées comme lieux de développement. M^{me} Anne Corriveau répond que le développement se fait selon un plan d'aménagement qui est remodelé au fil des ans et des préoccupations citoyennes. M. David Weiser confirme qu'il s'agit d'un défi entre densification et préservation des espaces verts ; l'objectif de conservation de la canopée dans le quartier du Plateau est notamment de 50%.

M. Dave Gagnon-Pelletier indique qu'il existe plusieurs [programmes](#) à la Ville pour améliorer et mettre en valeur la canopée et les espaces hydriques. Il invite également la citoyenne, si elle a des questions, à contacter le 311.

8. DIVERS

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery et de St-Louis pour la mise en place du projet «la Balade des élus», qui se tiendra le dimanche 15 mai à 10h30. Le départ se fera à l'École Cœur Vaillant en matinée et les vélos se dirigeront sur la rue Jean-de-Quen jusqu'au point d'arrivée

situé au Marché public de Sainte-Foy. L'événement se tiendra beau temps, mauvais temps.

Les trois élus municipaux affectés à ces Conseils de quartier vont y participer.

M^{me} Suzie Beaulieu partagera les affiches aux membres du Conseil dès qu'elles seront prêtes pour publiciser l'événement.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CQPLA-22-AGA-04

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20h20.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire